

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Fonction qui n'existe pas en tourisme d'affaires.

DEFINITION :

Il dirige et assure la mise en œuvre terrain des moyens humains, matériels, logistiques et financiers d'une opération dans le strict respect de l'ensemble des paramètres du cahier des charges établi par l'agence (budget, planning, parti-pris du projet...). Il est en charge de la constitution, du recrutement, de la contractualisation, de l'encadrement et de la gestion de tous les prestataires techniques concourant à la production de l'opération.

Il peut être responsable au pénal.

FORMATION ET EXPERIENCE CONSEILLEE :

BAC + 2 (BTS par exemple) et une solide expérience terrain (5 ans minimum) dans le domaine de l'audiovisuel et du spectacle.

MISSION :

- ◆ Co-établir un planning de travail,
- ◆ Préparer les aspects budgétaires de l'appel d'offres et négocier les devis,
- ◆ Négocier et réaliser, dans les meilleures conditions, les achats et les contrats d'engagement, de coproduction, d'assurances, des divers prestataires techniques ou de services,
- ◆ Suivre les différentes phases du projet en s'assurant du respect du cahier des charges et des délais,
- ◆ Etablir les fiches de service,
- ◆ Encadrer et diriger les prestataires et régisseurs,
- ◆ Anticiper, apprécier, décider et intervenir pour tout problème technique ou organisationnel,
- ◆ Prévoir, organiser et coordonner le travail (jours, lieux, horaires, régisseurs, cadres, ingénieurs du son, infographistes, techniciens son, lumières, audiovisuels, effets spéciaux...),
- ◆ Respecter les contraintes juridiques, réglementaires et administratives,
- ◆ Superviser la réalisation des plans d'implantation d'un décor / de la lumière / du son, et le montage du dossier technique.

COMPETENCES ASSOCIEES :

- ◆ Maîtriser parfaitement l'outil informatique,
- ◆ Connaître la législation française et /ou étrangères (contrats, sécurité, assurances, obligations juridiques et réglementaires...),
- ◆ Avoir des connaissances techniques en matière de lumière, son et audiovisuel,

CAPACITES LIEES A L'EMPLOI :

- ◆ Savoir manager des hommes,
- ◆ Savoir gérer son stress et celui de son équipe,
- ◆ Etre intègre dans sa fonction d'acheteur,
- ◆ Prendre des initiatives et décider rapidement,
- ◆ Concilier les contraintes économiques et artistiques,
- ◆ Prendre et calculer des risques,
- ◆ Actualiser ses connaissances en matière de nouvelles techniques et technologies.
- ◆ Communiquer avec des partenaires divers,
- ◆ Organiser le travail avec méthode.

Référentiel des métiers de la communication événementielle et du tourisme d'affaires

ANAé © novembre 2003/juin 2004